

Comment participer aux matinées jeux et rencontres ?

- ✓ J'échange avec les parents employeurs en leur transmettant la charte des matinées jeux et rencontres et l'autorisation parentale, disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes ou sur demande. L'autorisation parentale signée est à transmettre au Relais (valable pour toute l'année scolaire).
- ✓ Je m'inscris aux dates souhaitées précisées sur le planning, l'inscription pouvant être envoyée par mail ou via le formulaire du site internet ou par téléphone, en précisant le nombre et l'âge des enfants. Le planning des matinées jeux et rencontres est disponible sur le site internet ou sur simple demande.
- ✓ Je reçois une confirmation au fur et à mesure des dates souhaitées.
- ✓ Je prévois une paire de chaussons ou sur-chaussettes (pour petits et grands).
- ✓ En cas d'empêchement pour venir ou du changement du nombre d'enfants accueillis, je préviens les animatrices, par mail ou téléphone.

En cas de question individuelle pour un contrat, les animatrices pourront être amenées à différer leurs réponses sur un autre temps (appel téléphonique, prise de rendez-vous ultérieure).

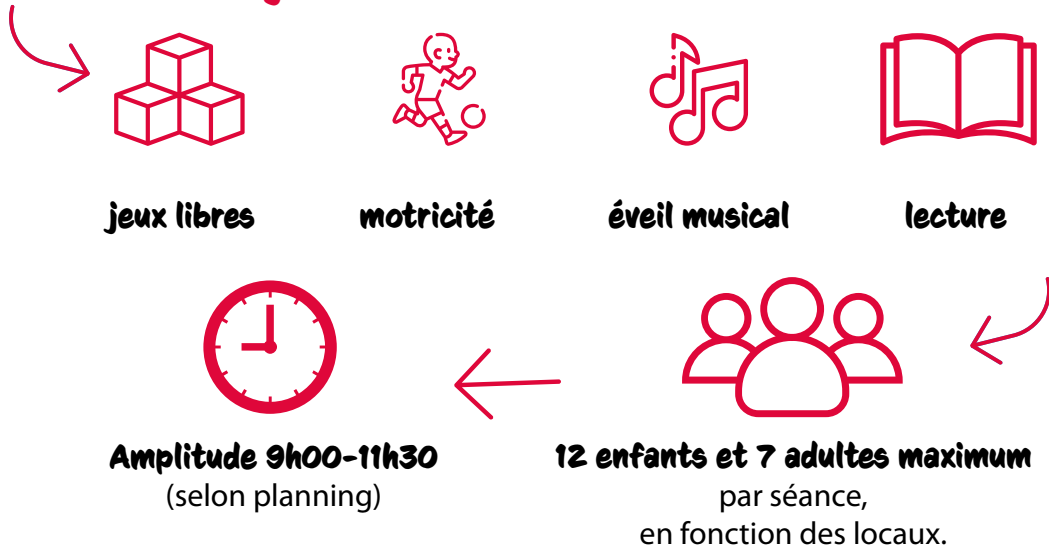


Charte des matinées jeux et rencontres



Les matinées jeux et rencontres sont des temps professionnels destinés aux assistant(e)s maternel(e)s et gardes à domicile du territoire, accompagnés des enfants accueillis et de leurs propres enfants, avant leur entrée à l'école.

Une matinée jeux et rencontres c'est



... sous le regard attentif et bienveillant des adultes.

Les départs et arrivées sont libres afin de respecter l'âge et le rythme de l'enfant. Le bien-être de l'enfant étant la priorité, il est préférable de reporter votre venue en cas d'enfants malades afin de limiter les risques de contagion.

Le parent pourra déposer l'enfant uniquement si le/la professionnel(elle) est présent(e). Des temps festifs organisés par le Relais Petite Enfance sont proposés aux parents et leurs enfants.

Dans une ambiance conviviale, les espaces sont rangés en commun et les matinées se terminent par un temps calme, autour de chansons et/ou de lectures.



- respecter le droit à l'image
- limiter l'usage du téléphone portable
- vigilance autour de l'enfant



- respecter l'histoire personnelle de l'enfant et de sa famille, de ses collègues



- parole bienveillante dans le groupe et près de l'enfant
- être à l'écoute des autres



- **pour l'adulte** : ses expériences et ses pratiques professionnelles
- **pour l'enfant** : temps de découverte, de rencontres avec d'autres enfants et adultes



- avoir un regard professionnel
- respecter le choix de l'enfant

Assistant maternel, je signe la charte

Nom :

Prénom :

Commune :

Lu et approuvé,